Procès-verbal

de la séance du lundi 23 avril 2018, 19h, à l'Hôtel de Ville, salle n° 6

Vice-présidence :	M.	Dragone	Umberto
Présent-e-s :	M.	Casellini	Olivier
	M.	Descoeudres	Fabien
	Mme	Fawer	Manon
	Mme	Focking	Delphine
	Mme	Fretz	Zabou
	Mme	Grimaître-Perret	Marianne
	M.	Halbritter	Christian
	M.	Hofstetter	Philippe
	M.	Jouhaud	Pierre-Olivier
	M.	Kamba	Lutete Jean
	M.	Lilla	Axel
	Mme	Ramu	Agnieszka
	Mme	Rentsch	Dora
	M.	Riccio	Stéphane
	Mme	Roy	Nathalie
	Mme	Schaeli	Ochelio
	Mme	Simonin	Anne-Francine
	M.	Stergiou	Grégory
	Mme	Trolliet	Stéphanie
Excusés :	M.	Girardin	Lionel
	M.	Méry	Edouard
Absente :	Mme	Tirelli-de Muralt	Anne

Ordre du jour :

1. Liste de présence
2. Accueil d'un nouveau membre dans le quart société civile
3. Réception du Conseil des élèves
4. Validation de l'ordre du jour
5. Adoption du procès-verbal du 5 février 2018
6. Informations de la DJEFS
7. Informations du quart des professionnels (direction et corps enseignant)
   - 7.1. Etablissement primaire (EP)
   - 7.2. Etablissement primaire et secondaire (EPS)
8. Informations du quart parents
9. Informations du quart politique
10. Informations du quart société civile
11. Communications du président
    - 11.1. Départ de la bibliothécaire de JK, courrier de l'EPS
    - 11.2. Courrier de Mme C. Amarelle, participation des élèves aux conseils d'établissement
    - 11.3. Fête des oiseaux, décision municipale
12. Divers et propositions individuelles

1 Liste de présence
La liste est complétée en séance.

2 Accueil d'un nouveau membre dans le quart société civile
M. Méry ayant été excusé pour cette séance, ce point est reporté.

3 Réception du Conseil des élèves
Monsieur Dragone souhaite la bienvenue aux élèves des conseils représentant leur établissement respectif. Chaque conseil disposera de 20 minutes pour présenter ses remarques. Le Conseil de l'établissement primaire est invité à débuter.

Mme Fawer présente les membres du CETV aux écoliers, leur représentation au sein du conseil et leur rôle. Elle se réfère au tableau récapitulatif des demandes des élèves, soit aux points qui ont déjà été traités, ceux en cours de réalisation et ceux encore à traiter.

Ava, élève de 5e année au collège de Charmontey présente ses deux demandes :
- Journées à thèmes
- Pose de bancs dans la cours d'école

Zani, élève de 5e année au collège de Plan ajoute :
- Pose d'un couvert dans la cours de récréation
- Manque d'un réseau WIFI depuis quelque temps.
- Rafraîchir la couleur des murs.
- Souhait de chaises confortables.

Mme Fawer répond que deux couverts seront installés d'ici fin octobre aux collèges de Plan, Charmontey et La Prairie. Elle se renseignera auprès du Service de l'informatique quant au réseau WIFI afin de régler rapidement ce défaut. Mme Fawer informe qu'un grand nombre de travaux auront lieu dans les collèges cet été. Elle se renseignera tout de même auprès de la Direction de l'architecture et des infrastructures concernant les deux classes dont la couleur des murs restent à rafraîchir ; ces murs pourraient être repeints éventuellement durant les vacances d'automne ou d'hiver prochains. Les chaises à système Dynasit seront modifiées au fur et à mesure et d'ici fin 2018 ; elle précise que plus de 2000 chaises sont à transformer. Depuis 2013, les nouvelles chaises commandées sont toutes pourvues d'un système fixe (et non plus à bascule de type Dynasit).

Mme Simonin pense, que si la Commune manque de bras, M. Clément pourrait, avec sa classe de 11e année et dans le cadre des travaux manuels, effectuer le travail des chaises moyennant une petite rémunération en vue des camps de 11e. Les collègues de M. Clément s'associeraient certainement à ce projet. Mme Fawer apprécie cette suggestion. M. Dragone demande à quels moments ce travail pourrait être effectué. Mme Simonin répond que cela pourrait aisément se réaliser les samedis matin, à l'instar des ventes de pâtisserie. Elle ajoute que les élèves de 11e sont friands de petits travaux au bénéfice de leur voyage d'étude. Un retour lui sera fait par à ce sujet.

Mme Simonin demande à Ava quel genre de journée à thèmes elle souhaite. Ava répond « venir déguisés à l'école », par exemple.

Eldis, élève de 7e année au collège du Clos, remercie pour la mise à disposition de ballons puis présente ses demandes :
- Pose d'un abri plus grand et nettoyage des graffitis
- Enlever le goudron dans la cour de récréation car blessures fréquentes
- Enlever les déchets dans la cour
- Partager la place de jeux du Panorama soit une semaine sur deux les petits puis les grands
- Installation d'un skatepark dans la ville
- Organiser un bus scolaire pour les trajets entre les collèges car souvent trop peu de temps
- Achat d'un nouveau chariot pour les ventes de pâtisserie

M. Dragone rebondit sur l'idée de Mme Simonin concernant les petits travaux dont les élèves sont friands et propose qu'un nouveau chariot soit conçu par eux. Mme Simonin confirme que les chariots existants sont l'œuvre d'élèves aux heures perdues des travaux manuels. Il ne s'agit toutefois pas d' « œuvres d'art » et tout apport financier substantiel serait le bienvenu.

Mme Fawer répond qu'un espace couvert d'une surface de 0.5m2 par enfant est requis. Elle vérifiera si la taille de l'abri du Clos est respectée. Elle ajoute qu'un groupe de travail est constitué pour réfléchir aux aménagements des préaux scolaires. Il pourra également réfléchir sur un éventuel remplacement du goudron par du tartan dans les préaux.

Les graffitis pourront être enlevés par l'équipe de M. Dragone.

M. Dragone répond quant aux déchets retrouvés dans la cours de récréation et précise qu'il s'agit d'un constat récurrent, malgré la pose de poubelles supplémentaires. Mme Roy se rappelle avoir travaillé avec des élèves en collaboration avec les jardiniers. Elle estime toutefois que ce n'est pas aux enfants de ramasser les déchets des personnes qui salissent en dehors des horaires scolaires. Elle propose d'inverser le processus, soit que les employés communaux interviennent juste avant les heures de récréation.

En ce qui concerne l'utilisation d'un espace de verdure par les grands au-delà de la zone du préau scolaire, Mme Roy répond que le problème ne se pose pas les après-midi car les petits n'utilisent pas la place de jeux.

M. Lilla estime que la surface du parc actuelle du Panorama est suffisante. Il pense également à la charge de la surveillance. Mme Fretz estime qu'au vu des difficultés rencontrées lors des récréations entre les petits et les grands, il y a réellement un problème de surface de préau au collège du Clos. A contrario, l'évolution de la surface du collège des Galeries du Rivage a permis d'apaiser les récréations et elle remercie la Ville.

M. Casellini fait remarquer qu'il n'y a pas de couvert pour les petits au Clos. Il lui est répondu que ces derniers peuvent rester à l'intérieur en cas de fortes pluies.

Mme Fawer répond que le projet du skatepark, déjà évoqué l'année dernière, est pour l'instant en suspens.

Quant au transport des écoliers en bus, celui mis en place actuellement pour les élèves du collège des Crosets représente une exception. La Ville n'a pas d'obligation légale à organiser le transport des écoliers en bus. Pour information, le bus des Crosets a un coût de Fr. 20'000.- par mois. M. Lilla suggère, au vu des retards constatés lors des trajets des élèves, notamment entre les collèges et le stade de Coppet pour les heures de gymnastique, que les enseignants libèrent les élèves un peu plus tôt.

Kenan, élève de 8e année au Collège des Galeries du Rivage remercie pour le grand espace vert mis à disposition pour la récréation ainsi que les fontaines à eau puis présente ses demandes :
- Installation de robinets dans la fontaine à eau pour remplir des gourdes au lieu de gobelets
- Mise en place de bancs au-dessous des vestiaires et devant les classes
- Pose de panneaux d'affichage pour exposition de création
- Mise à disposition d'une salle uniquement réservés pour les devoirs surveillés
- Mise en place de carrousels d'activités (soutien et budget)
- Souhait d'un lieu pour se restaurer ou jouer

S'agissant de la fontaine à eau, M. Dragone répond qu'il y avait initialement des gobelets à disposition, mais que ceux-ci ont été enlevés car mal utilisés : le concierge les retrouvait un peu partout. Mme Fawer réfléchit à la question.

Mme Fawer rappelle que le bâtiment des Galeries est âgé et qu'il sera rénové dès octobre 2019. A ce moment, les demandes d'aménagement seront prises en considération.

Jérémie, élève de 9e année présente sa demande :
- Autorisation de se déplacer à vélo de collège Jean-Kratzer à celui de Copet
  Jérémie propose une décharge, en cas d'accident, signée par les parents à la directrice de l'EPS.
- Il transmet la volonté de mettre en place une campagne de sensibilisation quant à l'utilisation d'internet pour les moins de 12 ans.

Mme Fretz refuse la demande d'autorisation des déplacements vélo car il s'agit d'une disposition légale. Même si les parents signaient une décharge, le juge s'y opposerait. Elle précise que les déplacements du collège Jean Kratzer à celui de Copet représentent seulement 15 minutes à pieds.

L'ensemble des membres applaudit l'initiative de la campagne de sensibilisation d'internet.

Kévin, 9e année présente ses demandes :
- Qu'en est-il des casiers demandés l'année passée ?
- Est-ce que le Bal des élèves sera maintenu ?

M. Dragone répond qu'en raison de restriction budgétaire, l'achat de casiers ne peut se faire cette année. Cette réponse a été donnée lors de la dernière séance du 5 février 18.Mme Fawer ajoute que cette demande sera portée sur le budget de l'année prochaine. Il s'agit d'un montant de Fr. 100'000.- environ. Si le budget est validé par le Conseil communal en décembre 2018, une proposition municipale suivra et les casiers pourront être installés en été 2019. Mme Fawer comprend la nécessité de cette demande et l'appuiera lors de la prochaine présentation du budget.

Mme Fawer répond que le bal sera maintenu ces deux prochaines années. Il s'agira ensuite de définir avec l'école les prestations à maintenir et/ou à développer en fonction du budget mis à disposition des écoles. Mme Fretz précise que la majorité des communes vaudoises ne finance pas un bal de fin d'année et que les veveysans sont chanceux d'en avoir un et dans une si belle salle.

Noémie, 10e année présente sa demande :
- Au vu de l'Arrêt fédéral, est-ce que les camps seront maintenus ? De même pour le camps de 11e.
- Qu'en est-il du centre documentaire au collège Jean Kratzer ?

Mme Fawer répond que la Municipalité a décidé de maintenir toutes les activités prévues ces deux prochaines années dont les camps. Les parents toutefois ne paieront qu'une participation pour les frais de repas. Le reste sera à la charge de la Ville. Concernant les camps de 11e année, il s'agit d'une organisation propre à la classe. Les parents ont déjà payé une partie des frais et la Ville ne financera que le montant habituel.

Mme Roy demande si les élèves qui effectuent des petits travaux tels que baby-sitting ont le droit de garder cet argent pour le camp ? Mme Fretz répond par l'affirmative sur le principe. Le souci est celui du montant à trouver pour le reste du financement. La Ville met à disposition Fr. 60.- par élèves. Les parents étaient disposés à payer Fr. 300.- mais à présent, et suite à l'arrêt du Tribunal fédéral, ils peuvent le refuser. La question est entre les mains du canton. Mme Fretz précise qu'avec un montant de Fr. 360.00, on ne peut pas faire grand-chose ou alors simplement de la marche en Suisse.

Mme Fawer informe que le centre de documentation est un sujet sensible sur lequel il est discuté en séance avec les membres du Conseil. Elle ajoute que le canton a refusé de participer au niveau financier. Elle encourage les élèves de revenir avec les mêmes questions car rien n'est immuable.

M. Clément saisit l'occasion de sa présence avec les élèves pour transmettre un bref rapport concernant l'évolution du projet « Jardins Jean Kratzer ». Suite à l'octroi d'un montant de Fr. 1'000.- sur le budget 2017, des plantes et des bacs ont été achetés. L'idée d'une permaculture ayant abouti, la pose des bacs se fera au printemps 2019.

4 Validation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est validé tel quel.

5. Adoption du procès-verbal de la séance du 5 février 2018

M. Descoeudres apporte deux modifications :
- Point 6.1. , le terme « légitimité » est remplacé par « forme ».
- Point 7. , ... dans le périmètre de l'école... « durant le temps scolaire » est ajouté.

Suite à ces modifications, le procès-verbal est validé.

6. Informations de la DJEFS

Mme Fawer informe que le préavis concernant les travaux de rénovation et d'adaptation au collège des Crosets a été accepté et que les travaux ont débuté pour permettre le retour des élèves dans leur collège à la prochaine rentrée scolaire. Une information sera donnée aux parents et aux enseignants à la Salle del Castillo le 5 juin ; une inauguration du collège est prévue le 2 octobre 2018.
Le grand projet suivant est celui de la rénovation du collège de la Veveyse avec l'affectation de nouveaux locaux pour l'UAP. Le préavis d'un montant conséquent sera soumis prochainement au Conseil Communal.

Elle informe que le projet du nouveau règlement du CETV est encore au Canton pour acceptation.

Elle précise également qu'un groupe de travail pour une réflexion sur les préaux scolaires se réunira le 24 avril.

Elle rapporte que les directions d'établissements et les services de la Ville ont visité trois collèges régionaux (Puidoux, Orbe et Crissier) afin de voir comment ces écoles avaient mis en place des écrans numériques. Cette thématique a été abordée dans sa direction et elle rappelle que l'investissement pour Vevey est conséquent : env. Fr. 2 millions. Un courrier partira la semaine prochaine à Mme C. Amarelle, conseillère d'état en charge du département de la formation, de la jeunesse et de la culture, afin de connaître les lignes directrices cantonales à ce sujet.

Mme Fawer demande si des membres du quart parent souhaitent animer un stand lors de la prochaine Fête des écoles. Si cela était le cas, elle invite les personnes intéressées à s'adresser au Secteur éducation. Le programme d'activité est joint au procès-verbal.

7. Informations du quart des professionnels

7.1. Etablissement primaire (EP)

M. Descoeudres transmets les informations suivantes :

- Quelques exercices incendie auront lieu à la fin de l'année scolaire afin de répéter les sorties.
- Les JO de la jeunesse se tiendront en 2020. Des contacts se tiennent avec les responsables de l'Ecole de ski des Pléiades. Une réflexion est menée pour organiser un concours pour les élèves de 5e et 6e années lors des Journées à ski.
- Jeudi prochain se tiendra la séance d'information aux parents des futurs 3P. Le quart parents est invité s'il souhaite s'y présenter.

7.2. Etablissement primaire et secondaire (EPS)

Mme Fretz transmet les informations suivantes :

- Elle est très contente du succès de la soirée conférence sur la « discipline positive » du 20.03.2018 et remercie le CETV pour sa participation financière. Entre 70 et 80 personnes furent présentes. Des liens ont été créés entre la conférencière, Mme Burrus, et des membres du quart parents CETV.
- Elle se réunit toutes les 6-8 semaines avec le groupe de l'unité PSPS (Promotion de la santé et de prévention en milieu scolaire). La préoccupation actuelle est celle des dangers en lien avec les réseaux sociaux. L'idée est d'organiser une conférence pour toutes personnes en liens avec des enfants EP et EPS l'année scolaire prochaine et d'inviter des intervenants (M. Tisseron, membre de la police). Cette conférence se tiendra entre les mois d'octobre et novembre 2018.
- La représentation des chœurs des écoles au théâtre le Reflet s'annonce extraordinaire. Un souci existe quant à l'infrastructure. Le théâtre ne dispose pas de spot de base. Leurs techniciens montent sur des échelles pour installer les projos. Elle recherche une salle disposant d'une vingtaine de projos fixes à déplacer avec une commande pour le futur.
- Les 9/10/11 VG disposent de deux périodes de « compétence métier ». Deux enseignants se sont engagés pour la Fête des vignerons dont un pour le radio-bus Bleu FM durant 7 semaines. L'idée est d'interviewer des personnes lors de la Fête. Elle souhaite que cela puisse paraître sur les panneaux lumineux à l'entrée de la Ville.

8. Informations du quart parents

M. Jouhaud transmet deux points à l'attention des membres :

- Il souhaite une séance d'information à l'attention des parents dont les enfants passeront de la 6e la 7e année. L'idée est d'obtenir des renseignements, de préférence au mois de juin, quant aux grands changements tels que nouveaux lieux, nouveau matériel, etc. Mme Fretz répond qu'elle y réfléchira

avec ses doyens. Cette conférence pourrait se tenir éventuellement avant le mois de juin. Elle constate qu'actuellement, le tissu social n'existe plus pour transmettre ces informations.

- Il souhaite attirer l'attention sur l'importance d'un accès à la culture et à l'accueil des enfants dans un musée de la Ville. Il a connaissance qu'en raison de restriction budgétaire, un poste risque d'être supprimé au Musée Yenisch. Mme Fawer répond que son souhait a toujours été de faciliter l'accès aux écoliers à tous les musées veveysans. C'est une question qui est aussi connue de la nouvelle cheffe à la culture de Vevey. Elle en parlera prochainement avec elle. Mme Simonin informe que les enseignants avec leur classe ont accès gratuitement aux musées mais pas à un médiateur culturel.

M. Hofstetter revient sur le sujet des casiers scolaires qu'il considère comme un investissement prioritaire à faire avant celui des préaux scolaires. Il propose, au vu du coût important, de favoriser une volée sur deux. Mme Fawer entend cette demande et prend note.

Mme Focking transmet qu'une partie des parents des enfants du collège des Crosets a été froissée d'apprendre par les journaux l'actualité de l'avancée des travaux. Elle estime qu'il aurait été adéquat de les avertir avant le reste de la population veveysane. Mme Fawer entend la remarque concernant la communication et parle de la volonté de la Ville de faire au mieux avec les moyens possibles. M. Stergiou ajoute qu'au vu de la pression soutenue des médias friands d'informations, les services sont souvent sollicités et, dans l'urgence, doivent communiquer et cela au dépens des personnes prioritairement concernés. Mme Grimaître-Perret transmet que si une information est urgente, les enseignants peuvent rapidement la relayer aux parents par le biais de l'agenda de l'élève.

Mme Focking regrette également l'absence d'une prise en charge psychologique pour les parents suite à l'incendie. Mme Fawer informe que s'il existe à la Ville de Lausanne une cellule d'aide psychologique en cas d'urgence, cela n'est malheureusement pas le cas dans les autres communes du territoire.

9. Information du quart politique

M. Casellini fait remarquer que tous les écoliers de Vevey n'ont pas été à la patinoire. Mme Fawer répond que la patinoire était à disposition depuis le 28 octobre 2017 au 4 mars 2018. Les enseignants y avaient tous accès avec leurs écoliers, s'ils le souhaitaient.

10. Information du quart société civile

Aucune communication

11. Communications du vice-président

11.1 Départ de la bibliothécaire de JK, courrier de l'EPS
11.2. Courrier de Mme C. Amarelle, participation des élèves aux Conseil d'établissement.
11.3. Fête des oiseaux, décision municipale

Les différents courriers et décision sont transmis aux membres.

12. Divers et propositions individuelles

Mme Ochelio demande ce qu'il en est de la protection des données, soit la nouvelle loi du 25.5.18.
M. Descoeudres répond que les professionnels sont extrêmement attentifs à la question.

Prochaine séance prévue le 4 juin 2018 2018 à 19h.

M. Dragone remercie l'assemblée pour sa participation et lève la séance à 21h30.

le vice-président :	la secrétaire :
Umberto Dragone	Chantal Mercier